

Annexe II

Ressources humaines et financières mobilisées pour chaque formation

1 Transfert des formations fonctionnaires :

1.1 SACDD – CTT (Secrétaires d'administration et de contrôle du développement durable, spécialité contrôleurs des transports terrestres)

La formation des SACDD-CTT est assurée pour moitié entre l'ENTE – site de Valenciennes et pour moitié par le CVRH de Clermont Ferrand, soit 15 semaines chacun, réparties sur 12 mois, en alternance avec des retours sur poste.

La formation débute en septembre à l'ENTE par des apports transversaux puis des apports métier.

- Elle concerne entre 10 et 26 stagiaires par an (mini 10 pour l'année 2017/18 - maxi 26 pour l'année 2018/19) 18 pour l'année 2021/22.
- Cela représente, pour l'ENTE, 63 jours de formation par stagiaire par an, soit 1 134 JAF pour l'année 2021/22.
- Le coût de la formation (hors masse salariale des agents de l'école) est estimé pour 2021/22 à 124 036€ (49 226€ en frais pédagogiques et 74 810€ en frais de déplacement) pour 18 stagiaires.
- Cette formation mobilise 2,85 ETP
 - 0,75 ETP pour l'appui à la formation* : 0,6 C – 0,1 B – 0,05 A/A+
 - 1,45 ETP pour l'équipe pédagogique* : 0 C - 1,4 B – 0,05 A
 - 0,15 ETP pour l'encadrement A+
 - 0,5 ETP pour le support direct SG

* l'appui à la formation consiste en toutes les activités administratives liées à l'accueil des stagiaires : dossiers, convocations, réservation de salles, emplois du temps, suivi d'assiduité, suivi administratif des commandes (dossiers intervenants, commandes pour sorties terrain,...), lien avec service logistique pour réservation hébergements, restauration,...

* l'équipe pédagogique regroupe les chefs de projet et chargés de formation, qui ont la charge de planifier toutes les séquences de formation, de rechercher les intervenants, d'établir les commandes et contrats pédagogiques des interventions, de s'assurer du bon déroulement de la formation, de contrôler les résultats des stagiaires en vue de la validation de leur formation, d'établir le bilan de la formation et de proposer des pistes d'amélioration, de rendre compte à la maîtrise d'ouvrage du bilan de la formation Le référent de la formation est le contact avec les chefs de services d'affectation des stagiaires.

A priori, maintien sur le site de Valenciennes de la formation actuelle, sous la responsabilité du CMVRH (CVRH d'Arras). La capacité d'accueil et d'hébergement est assurée depuis de nombreuses années sur le site de l'école.

L'expérience acquise sur la partie contrôles sur route de la formation ne nécessitera pas de remobiliser des compétences pour mettre en place cette partie opérationnelle. La proximité des lieux de contrôle (aire d'auto-route située à 1h de déplacement depuis l'école) est un avantage, ainsi que le type et la variété de véhicules qui peuvent être contrôlés dans une zone pré-frontalière : multiplicité de situations rencontrées, diversité de nationalités des véhicules de transport en transit international

Option proposée :

Maintien sur le site de Valenciennes, transfert de la responsabilité de la formation au CVRH d'Arras à l'issue de la promo 2022/2023.
Mobilisation de 2,85 ETP et de 124 036€ de fonctionnement.

1.2 SACDD – AG (Secrétaires d'administration et de contrôle du développement durable, spécialité Administration générale)

La formation des SACDD-AG est actuellement assurée par l'ENTE sur ses deux sites. La formation a une durée de 8 semaines, réparties sur une période de 4,5 mois, allant de début septembre à mi-janvier, en alternance avec des retours sur poste.

La formation comprend aussi 2 semaines de eformation pendant les périodes en service.

A partir de 2021/22, les 8 semaines seront réparties en 6 semaines en présentiel et 2 semaines de cours en classe virtuelle à distance.

- Elle concerne entre 21 et 135 stagiaires par an (21 mini pour l'année 2014/15 - 135 maxi pour l'année 2017/18) 91 pour l'année 2021/22.
Le nombre de recrutements ouverts aux concours par la DRH est variable d'une année sur l'autre, avec une constante à la baisse, jusqu'à une stabilisation à 90 par an actuellement.
- Cela représente, pour l'ENTE, 48 jours formation par stagiaire par an, soit 4 368 JAF pour 2021/22.
- Le coût de la formation (hors masse salariale des agents de l'école) est estimé pour 2021/22 à 197 983€ (74 472€ en frais pédagogiques et 123 511€ en frais de déplacement et indemnités) pour 91 stagiaires.
- Cette formation mobilise 7,55 ETP
 - 2,60 ETP pour l'appui à la formation : 1,45 C – 1 B – 0,15 A
 - 2,40 ETP pour l'équipe pédagogique : 0 C - 0,95 B – 1,45 A/A+
 - 0,35 ETP pour l'encadrement
 - 2,2 ETP pour le support direct SG

Si la formation de tous les SACDD-AG est assurée par le CMVRH (CVRH d'Arras) sur le site de Valenciennes, il est nécessaire de maintenir une équipe chargée de piloter, d'organiser (ingénierie pédagogique et suivi) cette formation (5,35 ETP).

Le transfert serait possible dès la rentrée de 2023. Il ne semble pas pertinent de vider le site d'Aix de ses stagiaires alors que les étudiants seront présents jusqu'à la fin de leur cycle, soit juin 2023. Donner une impression d'école vide serait préjudiciable à la motivation tant des étudiants restants que des personnels.

De plus, les agents mobilisés sur la formation SACDD sont également mobilisés sur d'autres formations comme celle des étudiants. Il semble difficile, d'une part, de faire relever ces agents de deux hiérarchies différentes (ENTE et CMVRH) et, d'autre part, de maintenir deux activités relevant de deux structures différentes sur le même site (imbrication des bureaux, des salles de formation).

Option proposée :

Maintien sur le seul site de Valenciennes. Transfert de la responsabilité de la formation au CVRH d'Arras à l'issue de la promo 2022/23.

Mobilisation de 7,55 ETP et de 197 983€ de fonctionnement.

1.3 TSPDD –techniciens supérieurs principaux du développement durable

Cette formation se décline selon 2 modes :

- En alternance pour des TSPDD diplômés (bac+ 3 à bac + 5) et disposant d'une expérience professionnelle dans les domaines des ministères : soit 10 semaines en formation alternée avec des périodes en service.

Elle concerne entre 26 et 50 stagiaires par an (26 mini pour l'année 2013/14 - 50 maxi pour l'année 2017/18) 37 pour l'année 2021/22.

- Cela représente, pour l'ENTE, 47 jours de formation par stagiaire par an, soit 1 739 JAF pour l'année 2021/22.
- Le coût de la formation (hors masse salariale des agents de l'école) est estimé pour 2021/22 à 73 143€ (12 176 € en frais pédagogiques et 60 967€ en frais de déplacement) pour 37 stagiaires.

- En formation longue pour la majorité des lauréats des concours pour 27 semaines.

- Elle concerne entre 63 et 119 stagiaires par an (63 mini pour l'année 2020/21 - 119 maxi pour l'année 2018/19) 64 pour l'année 2021/22.

Le nombre de recrutements ouverts aux concours par la DRH est variable d'une année sur l'autre, avec une constante à la baisse, au mieux, à la stabilisation. Ainsi, sur 130 postes ouverts en 2021 il y a eu 125 admis et 101 lauréats à former (180 postes ouverts en 2019, 131 admis et 103 formés ; 130 postes ouverts en 2020, 130 admis et 98 formés).

Le différentiel entre le nombre de postes offerts et le nombre d'admis soulève la question de l'attractivité du concours de TSPDD et du niveau des candidats qui se présentent.

Le différentiel entre le nombre d'admis et le nombre de lauréats finalement formés par l'ENTE s'explique :

- par des renoncations au concours,
- par des lauréats déjà TSDD et donc exemptés de formation car appartenant déjà au corps,
- par des lauréats , anciens étudiants de l'ENTE, détenteurs du titre de CPADT, et donc dispensés de formation et affectés directement par la DRH sur des postes en services (6 en 2019, 9 en 2020, 3 en 2021) : le titre a permis à des étudiants de réussir le concours de TSPDD et d'être directement affectés en service sans avoir coûté de masse salariale à l'administration pendant leur formation.
- Cela représente, pour l'ENTE, 134 jours de formation par stagiaire par an, soit 8442 JAF pour l'année 2021/22.
- Le coût de la formation (hors masse salariale des agents de l'école et des TSPDD en formation) est estimé pour 2021/22 à 163188 € (92 911 € en frais pédagogiques ; 13 158 € en sorties pédagogiques et 57119 € en frais de déplacement) pour 63 stagiaires.
- La formation de l'ensemble des TSPDD (classiques et en alternance) mobilise 17,3 ETP
- 4,65 ETP pour l'appui à la formation: 2,45 C – 1,95 B – 0,25 A
- 8,25 ETP pour l'équipe pédagogique : 0 C – 3 B – 5,25 A/A+
- 0,8 ETP pour l'encadrement A+
- 3,6 ETP pour le support direct SG

Le transfert de la formation de tous les TSPDD pourrait être assurée par le CMVRH (CVRH d'Arras) sur le site de Valenciennes, dès la rentrée de 2023. Il ne semble pas pertinent de vider le site de ses stagiaires alors que les étudiants seront présents. Donner une impression d'école vide serait préjudiciable à la motivation tant des étudiants restants que des personnels.

De plus, les agents mobilisés sur la formation TSPDD classiques sont également mobilisés sur d'autres formations comme celle des étudiants. Il semble difficile, d'une part, de faire relever ces agents de deux hiérarchies différentes (ENTE et CMVRH) et, d'autre part, de maintenir deux activités relevant de deux structures différentes sur le même site (imbrication des bureaux, des salles de formation...).

Il est nécessaire de maintenir une équipe chargée de piloter, d'organiser (ingénierie pédagogique et suivi) cette formation ((13,7 ETP), ainsi que l'équipe logistique pour le bâtiment déjà évoquée supra 3,6 ETP.

Option proposée :

Maintien sur le site de Valenciennes. Transfert de la responsabilité de la formation au CVRH d'Arras à l'issue de la promo 2022/23.

Mobilisation de 17,3 ETP et de 163 188 € + 73 143 € = 236 331 € de fonctionnement.

Signalé : La Commission nationale des titres professionnels a reconnu le titre de chargé de projet en aménagement durable des territoires (CPADT), parce qu'il est délivré à la fois à des fonctionnaires et à des étudiants, ce qui permet de justifier du niveau d'employabilité de ce titre.

Dans le cas où ce titre ne serait pas maintenu pour les étudiants, cf supra, il disparaîtrait également pour les fonctionnaires TSPDD.

Ce point devra être examiné avec les organisations syndicales représentatives du personnel.

1.4 Liste d'aptitude et examen professionnel et requalification des agents promus dans les corps de TSDD ou SACDD

- Elle concerne entre 119 et 353 stagiaires par année scolaire (119 mini pour l'année 2018/2019 - 353 maxi pour l'année 2017/2018) 185 pour l'année 2021/2022. Cette formation permet aux agents d'acquérir la posture attendue d'un cadre de catégorie B.
- Cela représente, pour l'ENTE, 8 jours de formation par stagiaire sur site, et 2 jours à distance soit 1 850 JAF estimés pour l'année 2021/22.
- Le coût de la formation (hors masse salariale des agents de l'école) est estimé pour 2021/22 à 58 695€
- La formation mobilise 2,1 ETP
- 0,7 ETP pour l'appui à la formation : 0,35 C – 0,30 B – 0,05 A
- 1,1 ETP pour l'équipe pédagogique : 0 C – 1,1 B – 0 A
- 0,1 ETP pour l'encadrement A+
- 0,2 ETP pour le support direct SG

La difficulté d'organisation de cette formation réside dans l'obtention des listes annuelles des promus auprès de la DRH. Actuellement, l'ENTE achève la formation des promus de 2019. Les promus de 2020 seront formés en 2022.

Option proposée :

Transfert au CMVRH en juillet 2023

Mobilisation de 2,1 ETP

Gain escompté : 0 ETP pour ce qui concerne la pédagogie, rien sur le plan budgétaire.

1.5 TE (Techniciens de l'environnement)

L'ENTE assure la partie théorique de la formation des Techniciens de l'environnement (politique du ministère et environnement professionnel, communication orale et écrite, bureautique, développement durable, écosystèmes, aménagement des territoires, police et droit de l'environnement, management et gestion de conflits...), les maisons d'emploi se chargeant de la partie pratique et notamment le port d'arme. Cette formation est organisée en 3 périodes dont 2 (20 + 15 jours) réalisées à l'ENTE

Les recrutements sont irréguliers dans la fréquence, les derniers remontent à 2015 et 2019, et dans la quantité 38 et 79.

Le coût de la formation assurée par l'ENTE (hors masse salariale) s'est élevé en 2019 à 147 943€ (indemnités de stages, de transports, hébergements, et coût pédagogique).

La formation mobilise environ 0,3 ETP (0,1 C- 0,1 B – 0,1 A).

Il serait possible de transférer, dès le prochain recrutement dont la date n'est pas connue, la totalité de la formation aux maisons d'emplois (Parcs nationaux, OFB, ONCFS) qui l'ont évoqué lors du bilan de la formation 2019.

Sinon, transfert au CMVRH sur le site de Valenciennes pour maintenir l'esprit d'un corps relativement petit ?

Option proposée :

Prise en charge, dès le prochain recrutement, de la formation des TE par leurs maisons d'emploi respectives.
0 agent transféré.

1.6 Formation continue DGITM

Chaque année, la DGITM organise la programmation de ses formations continues avec les CVRH et l'ENTE. L'ENTE se positionne en fonction de ses compétences et ressources disponibles. D'une année à l'autre, les actions confiées à l'ENTE varient.

Pour 2021, l'ENTE a en charge d'organiser :

-3 actions de formation sur le site de Valenciennes (rédaction des pièces techniques d'un marché en ouvrage d'art, formation qualifiante en assainissement routier, connaissance de base sur l'organisation des transports et des déplacements)

-et 2 actions de formation sur le site d'Aix (chargés d'études et de travaux routiers, connaissances de base en ouvrages d'art).

La formation Assainissement est de façon récurrente confiée à l'ENTE site de Valenciennes, et la formation des chargés d'études et de travaux routiers est réalisée chaque année alternativement sur l'un des sites de l'ENTE.

Proposition :

L'ENTE ne programme pas d'actions pour la DGITM en 2022 (dans un contexte de postes vacants appelés à augmenter, et d'une mobilisation prioritaire sur les formations initiales des fonctionnaires et étudiants).

Programme 2022 de la DGITM à répartir sur les CVRH.

Reprise possible pour 2023 sur le site de Valenciennes par le CVRH d'Arras, en fonction des compétences récupérées.

1.7 Formation prise de poste informatique (PSI)

L'ENTE organise chaque année, sur le site d'Aix, la formation pour le SNUM (SG/SNUM/UNI/DETN) des agents mutés sur les pôles support informatique (PSI) soit une douzaine par an. Les TSPDD en formation affectés sur des postes informatiques y sont associés, ce qui fait en moyenne une quinzaine d'agents formés par an.

Chaque session annuelle comprend 4 semaines de formation non contiguës.
Tous les 4 ans une session spéciale DOM-COM avec 2 semaines consécutives

Pour une session de 4 semaines :

- 14 à 16 intervenants du Ministère (certaines interventions se font avec 2 personnes notamment lorsqu'il y a des TP) sont mobilisés
- 33€ de l'heure pour les intervenants.
- Selon les intervenants les frais de déplacement sont pris en charge par leur service (s'ils viennent en voiture) ou par l'Ente (train ou avion).

Le coût est d'environ 5000€ en titre 2 et 2600€ en titre 3.

Le temps consacré en interne à l'ENTE, correspond à environ 20 jours répartis sur l'année (préparation du programme, de l'appel à candidatures, sélection des participants, envoi des convocations, réponses aux diverses questions, impression des supports de cours, gestion des lettres de commandes, réservation des billets pour les déplacements, suivi du paiement des intervenants).

2 Transfert des formations étudiants :

2.1 Etudiants « chargés de projet en aménagement durable des territoires » (CPADT)

- La formation des étudiants CPADT 1^{ère} année a une durée de 30 semaines de cours sur sites, de début septembre à début mai, suivie d'une période de stage de 6 semaines de début mai à mi-juin.
La formation des étudiants CPADT 2^e année a une durée de 29 semaines de cours sur sites, de début septembre à fin avril, suivie d'une période de stage de 8 semaines, de fin avril à mi-juin.
- Elle concerne entre 10 et 43 étudiants par an (45 mini pour l'année 2014/15 - 70 maxi pour l'année 2020/21) *60 pour l'année 2021/22*
- Cela représente pour l'ENTE, 142 jours formation en moyenne par étudiant par an, soit 7668 JAF pour l'année 2021/22.

Le coût de la formation (hors masse salariale) est estimé pour 2021/22 à 257 336€ (189 906€ en frais pédagogiques, 52 631€ en sorties pédagogiques et 14 799€ en frais de déplacement des intervenants) pour 54 étudiants.

- La formation de l'ensemble des étudiants CPADT mobilise 13,85 ETP
- 5,15 ETP pour l'appui à la formation : 2,8 C – 1,5 B – 0,85 A
- 7,1 ETP pour l'équipe pédagogique : 0 C – 2,85 B – 4,25 A/A+
- 1 ETP pour l'encadrement A+
- 0,6 ETP pour le support direct SG

Transfert possible dès la rentrée de 2023. L'école, inscrite sur Parcoursup, a recruté des étudiants qui ont choisi de s'y inscrire. Elle doit respecter son engagement pour au moins 2 ans, soit jusqu'à fin juin 2023.

Option proposée :

Cf supra sur la position de l'ENTPE

2.2 Apprentis de licences

L'ENTE a ouvert, avec des partenariats locaux, pour des besoins de recrutements dans des secteurs professionnels en tension, trois licences en alternance :

- « maintenance et gestion d'un patrimoine d'infrastructures », en partenariat avec le CNAM PACA et l'ECIR (depuis 2019),
- « développement de projets de territoires parcours responsables de projets urbains, environnementaux & territoriaux », en partenariat avec le CNAM Hauts de France (2021),
- « management de projets et de travaux », en partenariat avec le CNAM PACA et ECIR (2021).

Ces cursus constituent un continuum de formation pour les étudiants CPADT de l'ENTE, qui peuvent se spécialiser dans un domaine (infrastructures, ou urbanisme ou aménagement), dans un emploi public ou privé, par le mode de l'apprentissage et obtenir un diplôme d'Etat de niveau bac +3. (les diplômes universitaires bac +2 disparaissent).

L'ENTE accueille les formations totalement (MGPI) ou en partie (de 50 à 75% pour les deux autres licences) et assure l'ingénierie pédagogique pour la licence MGPI.

L'ECIR est le CFA régional TP PACA qui porte le dispositif d'alternance, contribue au sourcing des étudiants grâce à son BTS TP, et contribue activement au placement des étudiants grâce à son réseau d'entreprises de BTP.

Le CNAM est le porteur de projet académique : agrément des intervenants, organisation des examens, diplomation. Il est CFA pour la licence sur les Hauts de France. Il apporte également dans les apprenants, des salariés en reconversion ou montée en compétences, en contrat de professionnalisation ou des demandeurs d'emplois.

- Ces licences accueillent 10 à 20 étudiants par an. En 2021/22 : MGPI 15 apprentis, licence territoires 14 apprentis, MPT 17 apprentis.
- Le nombre de jours de formation assurés par l'ENTE : MGPI 74 jours, Territoires 45j, MPT 60 jours représentant 2686 JAF en 2021/22.
- Ces formations contribuent aux ressources propres de l'école (hors masse salariale). Elles doivent rapporter, respectivement :
 - maintenance et gestion du patrimoine d'infrastructures : 28 200 €
 - développement de projets de territoires : 38 804 €
 - management de projets et de travaux : 27 298 €

Sur les deux premières promotions, les apprentis ont été placés à 78% dans le secteur privé, 22% dans le secteur public (DIR, conseils départementaux). Le taux d'insertion après formation est de 96% ; seul un apprenti, sur les 24 formés, est en recherche d'emploi depuis septembre 2021.

- Elles mobilisent, pour ce qui concerne l'ENTE 3,15 ETP :
 - 1,15 ETP pour l'accompagnement pédagogique : 0,75 C – 0,2 B – 0,2 A
 - 1,35 ETP pour l'équipe pédagogique : 0 C – 0,9 B – 0,45 A
 - 0,45 ETP pour l'encadrement A+
 - 0,2 ETP pour le support direct SG

Option proposée :

Cf supra sur le projet de l'ENTPE
Délivrance des licences sur les sites de l'ENTE jusqu'en juillet 2023.

3 La Classe Préparatoire Talents du Service Public « CPTSP

l'ENTE a été retenue en 2021 pour une « Classe Prépa Talents du Service Public », sous l'égide de la DGAFP, après avoir accueilli pendant 8 ans les Classes Préparatoires Intégrées pour la préparation au concours de Technicien Supérieur Principal du Développement Durable (TSPDD).

Des objectifs nouveaux :

- Permettre aux élèves de se préparer au concours de TSPDD en recevant une formation basée sur l'innovation pédagogique et un accompagnement renforcé de tuteurs en services afin de les acculturer aux attendus et fonctionnement de nos ministères.
- Articuler la formation et l'accompagnement des stagiaires autour de la notion de développement des compétences tout au long de son parcours professionnel avec le concours du Centre de Valorisation des Ressources Humaines d'Arras.
- Délivrer une certification de type « passeport compétences », fil rouge de la formation, que le stagiaire puis l'agent futur alimentera au fur et à mesure de ses apprentissages, de ses différentes expériences et qu'il pourra valoriser tout au long de sa carrière
- Partager les cultures professionnelles avec les PRab au sein d'une même formation : 4 CPT et 15 Prab en 2021/2022

Elle concerne 8 à 13 étudiants par année scolaire pour 15 places ouvertes.

La formation a une durée de 6 semaines de présentiel, avec des travaux et des examens blancs à réaliser en inter-sessions.

Le coût de la formation est de 12757 €, auquel s'ajoute les frais de déplacements des CPT et PrAB, soit 14535 € pour 2021/2022.

La formation mobilise 0,7 ETP :
0,3 ETP pour appui à la formation : 0,2 C; 0,1 B
0,4 ETP pour l'équipe pédagogique (0,4 A)

Option proposée :

Reprise par le CVRH d'Arras sur le site de Valenciennes. Transfert à partir de juillet 2023.

4 Transfert du CMA

La demande de poursuite de l'activité du Centre ministériel d'appui à la formation à distance peut être satisfaite par un rattachement à une autre structure. Quel que soit le choix, ce rattachement nécessite que soient transférés à minima les moyens propres du CMA, la part de support assurée par les autres services (logistique, RH, finances, qualité, etc) étant difficilement quantifiable, et pouvant être assurée par la structure d'accueil.

4.1 transfert ressources humaines nécessaires

Les agents du CMA sont au nombre de 9,4 répartis en deux pôles (organisation/gestion et technique) sur les deux sites (2 agents à Valenciennes, 7,4 à Aix).

Ce service est particulier au sein de l'école car ses missions en dépassent le cadre pour être au service de l'ensemble des entités du Ministère notamment dans le développement de la formation à distance dans ses différentes modalités.

A un agent près recruté en 2021, le CMA est composé d'agents de l'ENTE de longue date (informaticiens et/ou formateurs) dont le parcours et les compétences techniques et pédagogiques sont reconnues.

Les effectifs à horizon 2023 semblent rester stables:
10 agents pour 9,4 ETP répartis comme suit: 2 A+, 2A, 5,4B

4.2 Transfert ressources financières nécessaires

Or masse salariale des agents, le budget du CMA (hardware et software, formations suivies, abonnements, adhésions, organisation des rencontres de la e-formation...) est d'environ 50.000€ par an et la part de l'hébergement (locaux, téléphone, nettoyage...) assurée par l'ENTE pour l'ensemble des agents de l'établissement soit 160.000 € (10% de 1.600.000 €).